



FICHE PRATIQUE HEBERGEMENT DE VOTRE V.I.E EN SUISSE

Votre société souhaite baser un V.I.E à Genève dans le cadre de son approche du marché suisse. La Chambre France Suisse pour le Commerce et l'Industrie met à disposition de votre V.I.E un poste de travail idéalement localisé et lui fournit un service complet d'appui lui permettant de réaliser au mieux les missions que vous lui avez assignées.

Un accompagnement personnalisé du V.I.E :

- Une aide à la recherche de logement
- Un entretien personnalisé en début et fin de V.I.E.
- Des conseils pratiques sur de l'approche du marché suisse
- L'utilisation des coordonnées de la CFSCI pour les dossiers d'UBIFRANCE
- Un accès privilégié aux bases de données commerciales de la CFSCI
- Des relations privilégiées avec le Service d'Appui aux Entreprises de la CFSCI à Genève et Zürich

Un espace de travail adapté :

- Un poste de travail meublé en bureau individuel
- Une connexion internet haut-débit
- Un téléphone programmable (les frais de communication vous sont refacturés au réel et sur justificatif)
- Signalétique personnalisée
- Accès une fois par semaine à la salle de réunion (capacité jusqu'à 12 personnes)
- La réception, la distribution et l'envoi du courrier
- Utilisation de la kitchenette
- Entretien des locaux

Une implantation stratégique :

- A proximité immédiate du centre ville et du lac, proche du quartier des affaires
- Desserte privilégiée : bus, Tramway, gares, axes autoroutiers.

Notre offre :

- Bureau mutualisé (2 V.I.E/bureau de +/- 18 m2) : 550,- CHF/mois – 350,-€/mois
- Bureau individuel (1 V.I.E/Bureau de +/- 18 m2) : 950,- CHF/mois – 600,-€/mois

- Options :

- Mise à disposition d'un PC : 45,- CHF/mois – 30,-€/mois
- Forfait fax et photocopieuse : 30,- CHF/mois – 20,-€/mois
- Coaching V.I.E (4 heures par mois) : 350,- CHF/mois – 220,-€/mois

Le Volontaire International en Entreprise (V.I.E)

La formule du V.I.E. vous permet de confier à un jeune, jusqu'à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois : études de marchés, prospection, renforcement d'équipes locales, accompagnement d'un contrat, d'un chantier, participation à la création d'une structure locale,... La formule V.I.E. est une bonne alternative à l'expatriation. En moyenne, le coût annuel d'un V.I.E. en Europe s'élève à 20 000 € HT pour l'entreprise (indemnités et couverture sociale).

Pour davantage d'information relative au V.I.E., consultez le site d'UBIFRANCE

www.ubifrance.fr (rubrique « V.I.E. »)

